

Société Petro-Canada—Loi

Petro-Canada a conclu une entente avec le Mexique pour l'achat de pétrole. Il a signé un contrat qui laisse le Mexique fixer la qualité et les prix. Nous sommes donc désormais liés par un contrat extraordinaire; nous achetons au cours mondial du pétrole de qualité inférieure alors que nous n'exploitons pas celui de la Saskatchewan sous prétexte qu'il n'y a pas de marché. C'est le produit mexicain qui a accaparé le marché. Et nous en voulons encore, à en croire le gouvernement et le Nouveau parti démocratique.

Si les sociétés d'État constituent la solution à nos problèmes énergétiques, alors nous ne devrions avoir aucun problème que ce soit au Canada, car le pays compte 460 sociétés d'État. Personne ne connaît le chiffre précis. Hier soir, des membres du comité ont demandé au président du Conseil du Trésor (M. Johnston) combien nous avons de sociétés d'État. Il n'a pas été en mesure de nous le dire. Le ministre n'a pas pu nous dire combien de sociétés d'État possédait le contribuable canadien. On lui a demandé combien on en avait créé depuis l'accession au pouvoir du gouvernement, c'est-à-dire depuis 1980. Il n'a pas pu répondre à cette question non plus. Il croyait qu'on en avait créé quelques douzaines, mais il ne savait pas combien au juste. Ainsi, si les sociétés d'État sont la solution aux problèmes du Canada, alors avec plus de 460 sociétés d'État, pourquoi sommes-nous encore aux prises avec des difficultés? La solution n'est donc pas là. Ces sociétés n'ont pas constitué la solution dans aucun pays qui y a eu recours pour régler ses problèmes économiques.

Les sociétés d'État sont l'instrument de ceux qui veulent exercer le pouvoir. Elles constituent un excellent moyen pour le gouvernement et les hauts fonctionnaires—ceux qui estiment mieux s'y connaître que la plupart d'entre nous—de s'ingérer dans tous les domaines, d'exercer leur autorité et de diriger la vie des Canadiens. Voilà essentiellement ce qu'est le socialisme. Il règne un manque de confiance fondamental. Les socialistes ne font pas confiance aux gens.

M. Mayer: Bravo!

M. Andre: Ils ne croient pas que les gens puissent décider comment dépenser ou investir leur argent, ou encore comment mener leur propre vie. Ils ne semblent pas croire qu'on puisse faire confiance aux gens, de sorte que le «grand frère» doit intervenir et diriger les destinées. Voilà ce dont il s'agit dans ce projet de loi. Voilà pourquoi nous ne pouvons accepter d'accorder 5 milliards de dollars de plus à Petro-Canada.

Si les sociétés d'État avaient dans le passé dépensé notre argent de façon avisée, nous aurions peut-être jugé à propos d'accorder cet argent, mais rappelons-nous l'affaire Fina. En 1980, les actions de Fina se vendaient à environ \$40. Au moins d'août de cette même année, elles étaient passées à environ \$50. En janvier 1981, nous les avons achetées à \$120 l'action. Depuis août 1980, le prix des actions des sociétés pétrolières a diminué de moitié environ. Si Fina avait suivi les tendances du marché et si elle était toujours une propriété privée, ses actions se vendraient aujourd'hui aux environs de \$25.

M. Mayer: Ce sont les Canadiens qui ont payé ce prix-là.

M. Andre: . . . que le prix des actions sur le marché à l'heure actuelle. Nous avons payé 1.7 milliard de dollars pour quelque chose qui, selon les cours du marché, ne vaut que dans les 300 millions de dollars aujourd'hui. Cela a permis à quelques personnes bien placées de réaliser d'importants bénéfices—qui ont fait des petits—et les Belges ont sans nul doute su tirer leur

épingle du jeu mais, grands dieux, si les contribuables canadiens ont 700 ou 800 millions de dollars à donner sous forme d'aide à l'étranger, il existe des pays qui sont beaucoup plus dans le besoin que la Belgique. Nous aurions pu dépenser cet argent de façon beaucoup plus judicieuse qu'en l'envoyant en Belgique, comme cela s'est produit lorsque Petro-Canada s'est mis dans l'idée d'acheter Petrofina à un prix exorbitant. Si Petro-Canada a pu le faire, c'est naturellement grâce à nous, contribuables. Petro-Canada n'a pas à s'inquiéter de ses actionnaires. Elle n'a pas non plus à s'inquiéter de son chiffre d'affaires. Nous n'avons pas vu le rapport sur son bilan de 1980, mais je suis bien prêt à parier qu'il y avait des déficits. Et pourtant, Petro-Canada a tout obtenu sans rien payer, ce qui n'est pas le cas pour la plupart des sociétés.

L'autre disposition de ce bill qui me préoccupe est celle qui prévoit qu'un administrateur reçoit de la Corporation la rémunération fixée par le gouverneur en conseil. En général, les administrateurs reçoivent presque exclusivement des jetons de présence. C'était le cas jusqu'ici mais, pour une raison inconnue, le gouvernement désire leur verser une rémunération. Est-ce parce qu'il veut trouver une façon plus directe de rémunérer M. Phelps ou d'autres comme lui, ou serait-ce que certains candidats libéraux défaits cherchent un emploi? Que faut-il en penser?

M. Kempling: C'est l'assiette au beurre.

M. Andre: C'est encore une assiette au beurre, j'en suis sûr. Je suppose que l'hypothèque de M. Phelps vient bientôt à échéance et qu'il faut trouver une façon de lui donner les fonds nécessaires pour la rembourser. Je ne sais pas ce qu'il en est, mais cette question me préoccupe.

Il y aurait beaucoup à dire encore à ce sujet, mais étant donné l'heure et comme il y a sept autres bills à venir et d'autres aspects de ce prétendu train de mesures sur la sécurité énergétique, qui vont mettre à sec encore davantage les contribuables canadiens, nous réservons une partie de notre puissance de tir pour ces autres mesures législatives.

● (1850)

M. Dave Dingwall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, aujourd'hui nous avons entendu des discours de députés de l'opposition, entre autres du député de Calgary-Ouest (M. Hawkes) et de Vancouver-Kingsway (M. Waddell). Je crois que l'on comprend facilement pourquoi ces députés et leur parti se retrouvent dans l'opposition. L'électorat canadien n'est pas prêt à accepter ce que ces deux partis leur proposent. L'électorat a plutôt appuyé d'une façon décisive la politique de notre gouvernement. Le député de Calgary-Ouest semble reprendre la campagne de 1980 mais ni lui ni son parti n'ont fait quoi que ce soit depuis ce moment-là.

M. Mayer: Pourquoi ne pas nous vanter plutôt les mérites de Petro-Canada.

M. Dingwall: Ils affirment que leur longue absence du Parlement pendant que les appelaient en vain toutes les sonneries, ont fait économiser de l'argent. Pas un sou n'a été économisé, monsieur l'Orateur; en fait, pendant qu'ils faisaient la grève et touchaient leur plein salaire, le parti progressiste conservateur a dépensé \$300,000 de l'argent des contribuables. Voilà ce qu'ils ont fait. Nous savons où logent les conservateurs: ils sont contre Petro-Canada mais en faveur des multinationales.